

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1039

présenté par

Mme Santiago, Mme Pic, Mme Rabault, Mme Thomin, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 41:, insérer l'article suivant:****Mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation »**

Dans un délai de douze mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport d'information permettant de juger de la suffisance de la revalorisation du point d'indice et de la hausse des pensions militaires au regard de l'inflation qui touche les biens de première nécessité.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à évaluer le caractère suffisant de la revalorisation du point d'indice du fait notamment du niveau de l'inflation. La valeur du point d'indice a été bloquée pendant plus de dix ans, en conséquence de quoi les grilles indiciaires des jeunes officiers en début de carrière impliquent une solde inférieure au SMIC. Pour y remédier une indemnité compensatoire est versée. Mais cette situation est fortement préjudiciable car cette indemnité compensatoire n'est pas prise en compte dans le calcul de la retraite. Cela aboutit dès lors à une injustice pour ces jeunes officiers.

De manière plus générale, pour tous les militaires, la hausse du point d'indice, à hauteur de 3,5%, ne suffit pas à combler l'inflation. Celle-ci se porte à ce jour à 6% sur un an, et risque de rester supérieure à 3,5% pendant encore de longs mois, voire années. Dès lors est à craindre un manque à gagner important pour les militaires, alors que la France a plus que jamais besoin d'attiser des vocations et d'attirer de jeunes volontaires.